

ASSOCIATION FONCIÈRE DE REITWILLER

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

Membres titulaires : 8
Membres présents : 6
Affiché le : 26 janvier 2024

SÉANCE DU 22 JANVIER 2024

Sous la présidence de M. Stéphane ROHFRITSCH, Président de l'Association Foncière de REITWILLER

Étaient présents :

Membres titulaires : Mme Anne-Marie KRAEMER maire et membre de droit, M. Antoine REYMUND, Messieurs Jacques ROHFRITSCH, M. Eric FISCHER, M. Martin BURGMANN,

Membres suppléants : Mme Clarisse MEHL, M. Marc ROHFRITSCH, M. Bernard REYMUND
Et M. Alain LANDMANN,

Absents excusés : le représentant de la DDT, M. Jacques ANSTETT

1. OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Vu la concordance avec les comptes du service de gestion comptable de Saverne, Monsieur le Président soumet le Compte Administratif 2023 au vote du Bureau.

Il cède la présidence au doyen d'âge, et se retire de la salle.

Monsieur Jacques ROHFRITSCH présente le compte administratif 2023 par chapitres qui peut se résumer ainsi :

Dépenses de fonctionnement de l'exercice	2 276,04 €
Recettes de fonctionnement de l'exercice	16 121,51 €
<i>dont excédent reporté : 7687,88 €</i>	
Excédent de fonctionnement de l'exercice	13 845,47 €
Dépenses d'investissement de l'exercice	9 978,23 €
<i>Dont déficit reporté : 5270,34 €</i>	
Recettes d'investissement de l'exercice	5270,34 €
Déficit d'investissement de l'exercice	- 4707,89 €
EXCÉDENT GLOBAL DE CLÔTURE	9 137,58 €

Le Bureau après délibération,

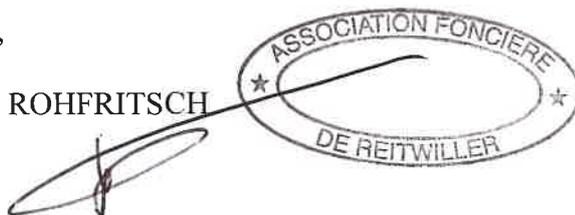
APPROUVE le compte administratif 2023 de l'Association Foncière de REITWILLER.

APPROUVÉ A L UNANIMITE

Pour copie conforme,

Le président,

M. Stéphane ROHFRITSCH



La Maire déléguée,

Mme Anne-Marie KRAEMER

Accusé de réception en préfecture
067-296702251-20240122-20242201-01-DE
Date de réimpression : 31/01/2024
Date de la séance : 22/01/2024

